

Procès Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 16/10/07

L'an deux mille sept, le seize octobre à 20 heures, les membres de :

« L'Association ROTOR CLUB DE LOGNES », déclarée à la préfecture de Meaux sous le numéro 0771014887 et publiée au Journal Officiel du 2 septembre 2006, se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire au domicile du trésorier.

Les convocations écrites ont été faites régulièrement par le Conseil d'Administration en date du 1^{er} octobre 2007 conformément à l'article 11 des statuts.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Stéphane BUY assisté des membres du Conseil d'Administration :

- Mr Sylvain CACHEUX,
- Mr Philippe PONCE,
- Mr Pascal DELVAUX (Absent excusé, démissionnaire)

Il a été établi une feuille de présence qui a été signée par tous les membres présents et qui demeure annexée au présent procès verbal. En conséquence le quorum prévu à l'article 9 des statuts étant atteint, l'Assemblée peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Proposition de modification d'articles des statuts.
2. Vote sur la modification proposée.
3. Proposition de modification d'un membre du Conseil d'Administration
4. Vote sur la modification proposée.

1/ Proposition de modification d'articles des statuts

Monsieur BUY expose les raisons de la modification. Il présente dans le délai les modifications qu'il y a lieu d'apporter aux statuts et ce pour un meilleur fonctionnement de l'association, puis la discussion est déclarée ouverte.

Sur l'article 4 des statuts, les conditions d'admission ont été allégées et figureront désormais dans le Règlement Intérieur.

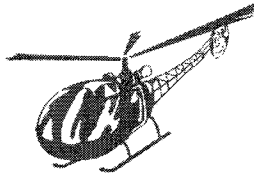
Sur l'article 5 des statuts, les membres fondateurs faisant partie du Conseil d'Administration seront indiqués et les « membres agissants » seront intégrés aux « membres actifs ». Sont créés aussi les membres initiés.

Sur l'article 8 des statuts, il est intégré qu'un membre du bureau pourra tenir 2 rôles si besoin était et qu'en cas de démission, les tâches seront réparties sur les membres restants jusqu'à ce qu'un nouveau candidat se fasse connaître. Une AG Extraordinaire sera alors réunie pour voter l'élection du nouveau bureau..

Sur l'article 10 des statuts, il est intégré que les décisions seront adoptées à la majorité des votants.

Sur l'article 12 des statuts, il est intégré que les membres s'engagent à suivre le règlement intérieur de par leur adhésion.

Sur l'article 13 des statuts, il est intégré que chaque vol est effectué sur la responsabilité du commandant de bord qui s'engage par son adhésion à l'association à ne voler que dans les prérogatives de ce que lui a appris son instructeur.



Rotor Club de Lognes

Aérodrome de Lognes Emerainville 77185 LOGNES

Quelques autres articles sont modifiés de manière mineure juste sur la forme pour une meilleure lisibilité.

Première résolution :

L'Assemblée décide que les articles des statuts seront modifiés en conséquence de la proposition ci-dessus.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution :

L'Assemblée décide d'accepter la démission du Secrétaire en place et son remplacement. M. Pascal DELVAUX, ayant vu croître ses obligations professionnelles, cède son rôle de secrétaire à M. Philippe PONCE, volontaire qui accepte.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution :

Tous pouvoirs sont donnés au Président pour accomplir les formalités de déclaration et de publicité prévues par la Loi du 1^{er} juillet 1901.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, Monsieur BUY déclare la séance levée à 22 heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès verbal qui a été signé par les membres du Conseil d'Administration.

Le Président :
Mr BUY Stéphane

Le Trésorier
Mr CACHEUX Sylvain

Le Secrétaire Général
M. Philippe PONCE



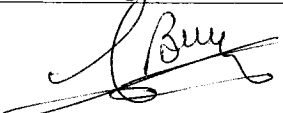


Rotor Club de Lognes

Aérodrome de Lognes Emerainville 77185 LOGNES

Feuille de présence d'Assemblée Générale ou d'Assemblée Générale Extraordinaire

Etaient présents le : 16 octobre 2007

Pour : ~~Assemblée Générale~~ ou Assemblée Générale Extraordinaire (rayer la mention inutile)

Membre	Signature	Qualité	Pouvoir (le cas échéant)
S. BUY		Président	
S. CACHEUX		Trésorier	
P. PONCE		Nouveau Général	Secrétaire

Excusés :

Membre	Qualité	Excuse / Pouvoir (le cas échéant)
P. DELVAUX	<i>Ancien Secrétaire Général</i>	<i>Démissionnaire</i>
M. ANGLADE	<i>Président d'honneur</i>	<i>En déplacement en Afrique, non-joignable</i>
L. GRAU	<i>Instructeur bénévole</i>	<i>En déplacement professionnel au Havre.</i>